



Info-Fasset - Janvier 2026

Édition spéciale

Info budget 2026

CITOYENNES ET CITOYENS DE FASSETT



Comme à chaque année, nous vous présentons le budget pour l'an qui vient. Dans le processus d'élaboration du budget 2026, la Direction générale, le Directeur des travaux public, le Directeur du service de sécurité incendie ainsi que le Maire, passent en revue l'ensemble des dépenses effectuées pour chaque poste budgétaire de l'année 2025. En fonction de la planification stratégique du Conseil municipal, nous planifions les dépenses à effectuer pour l'année qui vient. La réalisation d'une planification stratégique permet aux membres du Conseil de se dégager une vision sur les priorités à actualiser. Évidemment, nous devons tenir compte des différentes augmentations sur lesquelles nous n'avons aucun pouvoir comme administrateur ou comme élus. Entre autres, l'inflation au 30 septembre établi par Statistiques Canada était à 2.4%. Ensuite, l'augmentation de la quote-part des municipalités locales de la MRC qui grimpe à 34.2% pour 2026. Le service de la police de la Sûreté du Québec qui pour sa part, augmente de 2.3% pour l'année 2026. Et ce, sans compter la constante

hausse des prix des équipements et des matériaux que nous avons besoin pour nos opérations courantes. De plus, dans une saine gestion responsable, nous devons maintenir des réserves nécessaires dans plusieurs secteurs d'activités tel que l'eau potable, les eaux usées, le service de sécurité incendie, le service de l'urbanisme, le service de la voirie, le greffe et le développement économique de notre village. Ceux-ci nécessiteront des investissements et dépenses importantes pour l'année qui vient ainsi que pour les prochaines qui suivront.

Dans le processus d'élaboration et de planification du budget de l'année 2026, vos élus ainsi que la Direction générale, ont constamment à l'esprit la capacité de payer des contribuables de la municipalité. En ce sens, de façon symbolique, les membres du Conseil municipal ont décidé unanimement de geler la rémunération des élus pour l'année 2026. De plus, considérant l'augmentation importante de la quote-part que notre municipalité doit payer pour les services de la MRC, nous avons décidé de façon exceptionnelle, d'utiliser une somme de 15 000\$ provenant du surplus non affecté.

Enfin, nous devons aussi, investir de façon significative pour pouvoir répondre aux obligations et exigences des différents paliers gouvernementaux afin d'avoir accès éventuellement, à différents programmes d'aide financière pour la réalisation de projets d'envergures.

C'est donc dans ce contexte que jeudi, le 22 janvier dernier, que le Conseil municipal en séance extraordinaire, a adopté un budget de 1 193 251\$ pour l'année 2026. Il s'agit d'une augmentation de 7,50 % par rapport au budget de l'année 2025. Cette augmentation est nécessaire afin de s'assurer une croissance économique durable ainsi que de maintenir le développement de notre richesse collective.

La planification du budget telle que présentée pour l'année 2026 a comme incidence une majoration sur le taux de taxe foncière de 3,09%. Concrètement le taux de taxe foncière passe de 0,6247 du 100\$ d'évaluation de l'année 2025 à un taux de 0,6440 du 100\$ d'évaluation pour 2026. A titre d'exemple, l'incidence de cette augmentation sur le compte de taxe 2026 pour une propriété moyenne évaluée à 262 300\$ et qui est desservie par les services, se traduit par une augmentation de 83,73\$, alors que pour une propriété non desservie par les services d'aqueduc et d'égout, elle représente une hausse de 71,94\$.

Enjeux pour l'année 2026 : • Protéger et maintenir nos investissements en élaborant un Plan de Gestion de nos Actifs (PGA) notamment en eau potable, • Utilisation des programmes d'aide financière disponibles pour réaliser des projets d'envergures, • Mise en commun du service de sécurité incendie avec la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours.

Les membres du Conseil municipal sont fiers de vous présenter cette planification du budget 2026 car elle représente une vision réaliste et responsable de la réponse aux besoins actuels tout en se préoccupant des besoins pour les générations de demain. Soyez assurés de l'application rigoureuse des dépenses afin de préserver de façon optimale, la qualité de vie et des services offerts à la population de Fasset.

Votre maire, *François Clermont*

MUNICIPALITÉ DE FASSETT

Prévisions budgétaires 2026

Revenus

Revenus de sources locales

Taxe Aqueduc utilisation - Fassett	-95 979 \$
Taxe Aqueduc Règlements - Fassett	-6 805 \$
Taxe Service de police	-52 529 \$
Taxe Égouts utilisation	-104 601 \$
Taxe Égouts Règlements	-23 797 \$
Taxe Vidanges	-58 151 \$
Taxe Recyclage	0 \$

Total - Revenus de sources locales	-341 862 \$
---	--------------------

Autres revenus	-851 389 \$
-----------------------	--------------------

Total - Revenus	-1 193 251 \$
------------------------	----------------------

Dépenses

Administration générale

Administration	169 818 \$
Évaluation	22 331 \$
Conseil	77 480 \$
Quotes-parts MRC	58 560 \$
Greffe	2 730 \$

Total - Administration générale	330 919 \$
--	-------------------

Sécurité publique

Incendie	152 976 \$
Police	52 529 \$

Total - Sécurité publique	205 505 \$
----------------------------------	-------------------

Transport

Éclairage	10 157 \$
Voirie	112 041 \$
Neige	42 840 \$

Total - Transport	165 038 \$
--------------------------	-------------------

Hygiène du milieu

Aqueduc	112 285 \$
Égouts	104 601 \$
Vidange	58 151 \$
Recyclage	29 651 \$

Total - Hygiène du milieu	304 688 \$
----------------------------------	-------------------



Amén. Urbain, dévelop.

Développement	0 \$
Urbanisme	49 726 \$
HLM	0 \$
Transport collectif	0 \$

Total - Aménagement Urbain, développement	49 726 \$
--	------------------

Dépenses (suite)

Loisirs et culture

Bibliothèque	13 542 \$
Centre communautaire	27 780 \$
Loisirs	24 061 \$

Total - Loisirs et culture	65 382 \$
-----------------------------------	------------------

Frais de financement	17 875 \$
-----------------------------	------------------

Remboursement en capital	54 117 \$
---------------------------------	------------------

Total - Dépenses	1 193 251 \$
-------------------------	---------------------

Budget adopté à la séance extraordinaire
du conseil du 22 janvier 2026



Prochaines séances du conseil;

-11 février 2026 -11 mars 2026

Passes de ski La Seigneurie

Disponible dès maintenant au bureau municipal et à la bibliothèque.

Pour nous joindre : 19, rue Gendron Fassett (Qc) J0V 1H0

Tél. : (819)423-6943 Fax : (819) 423-5388

www.village-fassett.com

Pour recevoir l'Info-Fassett par courriel, écrivez à Cindy Turpin: reception@village-fassett.com



MUNICIPALITÉ DE FASSETT